

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de RONKH

Juin 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ASCOM	Assistant Communautaire
AEP	Adduction Eau Potable
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
APE	Association des Parents d'élèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASAN	Association Sénégalaise des Amis de la Nature
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASESCAW	Amicale Socio-Economique, Sportive et Culturelle des Agriculteurs du Walo
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CCG	Comité de Concertation et de Gestion
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DPCA	Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
FFN	Fonds Forestier National
GL-GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupement Technique de Travail
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
MEC	Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MEPN	Ministère de l'Environnement et la Protection de la Nature
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCR	Président du Conseil Rural
PLD	Plan Local de Développement
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
RN	Ressources Naturelles
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	11
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	11
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	11
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	14
5. ACTIVITES DE PRIORISATION	21
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS	22
ANNEXES	26

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Discussion de la situation actuelle de la CR en atelier	10
Figure 5 : Travaux d'atelier sur les actions à mener dans la CR	12
Figure 6 : Constitution des grappes pour obtenir les domaines stratégiques	13
Figure 7 : Propositions de futures activités en atelier	15
Figure 8 : Activités de priorisation.....	21
Figure 9 : Discussions sur les attentes exprimées de part et d'autre.....	24

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

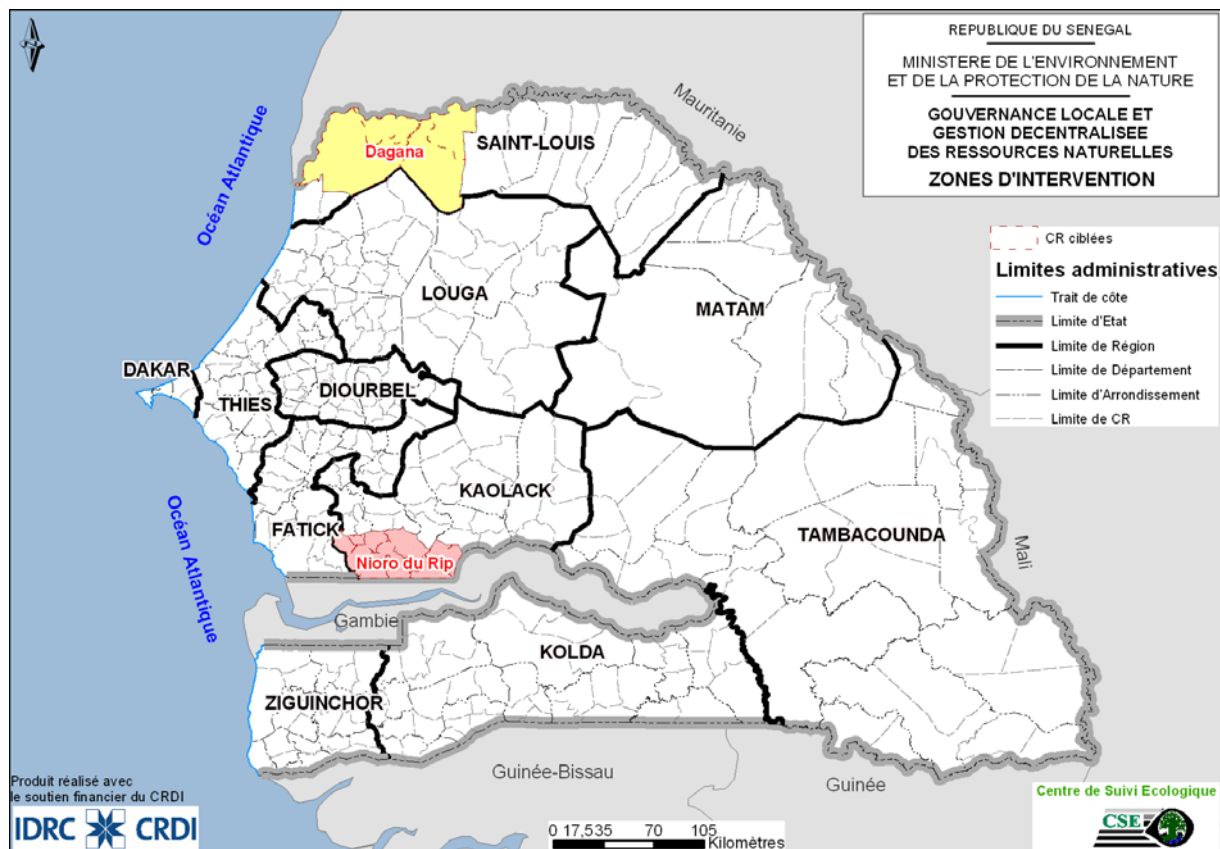


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

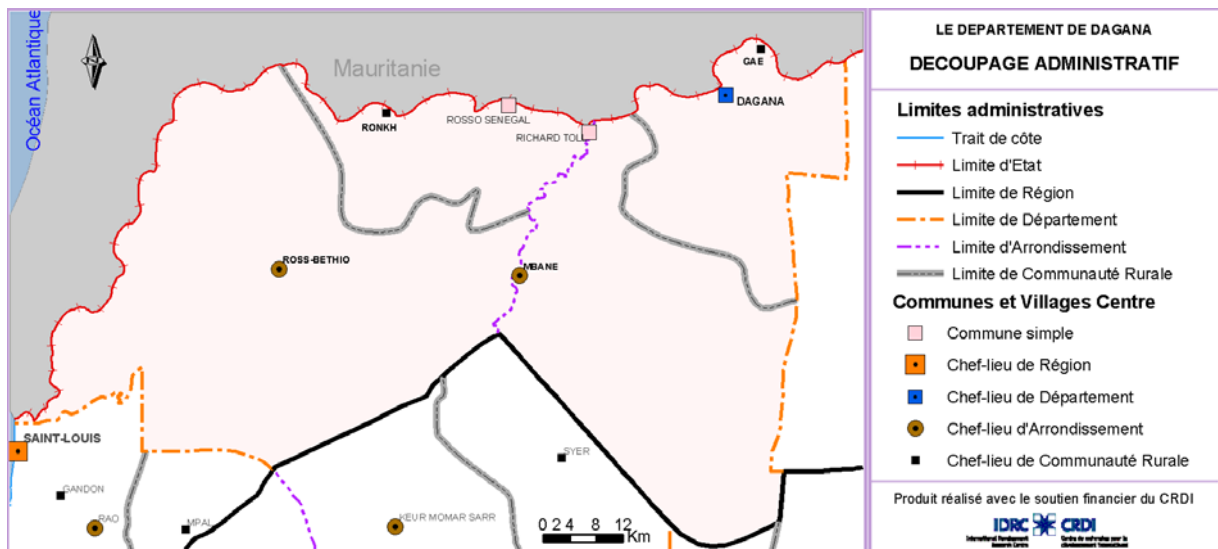


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

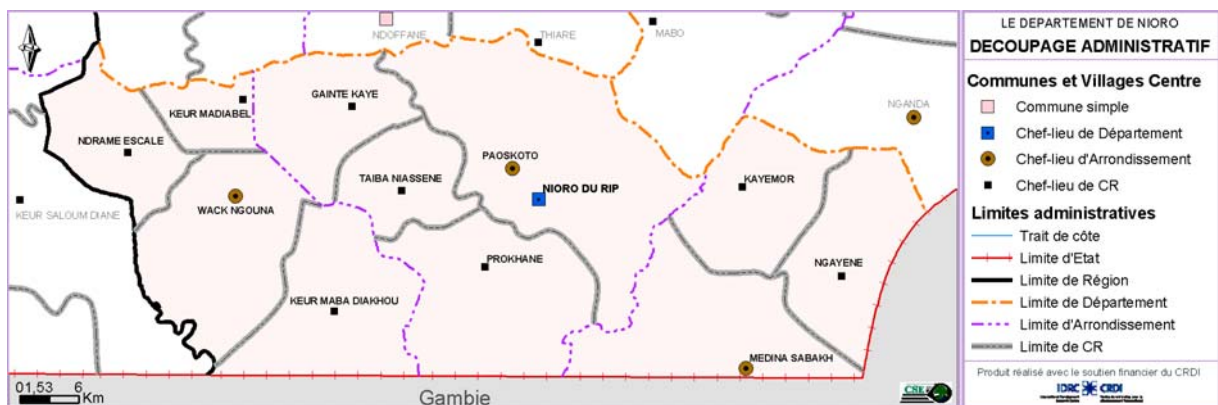


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour le début de mois de septembre.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 - Priorisation des stratégies
 - Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.



Figure 4 : Discussion de la situation actuelle de la CR en atelier

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Proximité du fleuve Sénégal
- ⊗ Existence de sols fertiles et de terres arables
- ⊗ Existence d'un réseau hydrographique dense
- ⊗ Existence de ressources humaines de qualité
- ⊗ Importance des ressources halieutiques
- ⊗ Existence de forêts classées
- ⊗ Existence de zones amodiées
- ⊗ Importance du cheptel
- ⊗ Existence de sociétés d'encadrement (SAED, ANCAR) et d'OCB dynamiques
- ⊗ Biodiversité végétale et animale
- ⊗ Existence d'aménagements hydro-agricoles

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Dragage du marigot de Kassack
- ✓ Délimitation des parcours de bétail
- ✓ Réhabilitation des pistes de production
- ✓ Lutte contre les plantes envahissantes (lutte biologique)

- ✓ Reboisement de bois villageois
- ✓ Faucardage de plusieurs cours d'eau
- ✓ Elaboration du POAS
- ✓ Elaboration d'un PLD
- ✓ Adduction d'eau potable à partir des stations de traitement
- ✓ Formation des populations en gestion des ressources naturelles
- ✓ Réalisation d'une partie de l'émissaire du delta
- ✓ Réalisation de bassins pour la pisciculture

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Meilleure cohabitation entre éleveurs et agriculteurs
- Meilleure mobilité rurale
- Meilleure prise en main de la GRN par le CR (en particulier la gestion foncière)
- Reprise de l'activité de pêche
- Disponibilité de l'eau potable dans beaucoup de villages
- Meilleure prise de conscience des populations en matière de politiques de développement

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Salinité des terres
- ❖ Prolifération du typha
- ❖ Drainage des eaux usées dans le fleuve
- ❖ Présence d'oiseaux granivores et d'animaux ravageurs
- ❖ Détérioration rapide des aménagements
- ❖ Coupes abusives des arbres
- ❖ Insuffisance de l'eau potable
- ❖ Mauvais état des pistes pendant la saison des pluies
- ❖ Insuffisance des moyens des GIE pour l'aménagement des périmètres privés
- ❖ Prolifération des moustiques
- ❖ Divagation du bétail

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales

- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN



Figure 5 : Travaux d'atelier sur les actions à mener dans la CR

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en quatre (4) stratégies.



Figure 6 : Constitution des grappes pour obtenir les domaines stratégiques

Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (6) sous-groupes.

Stratégie # 1 Sensibilisation des populations

- o Sensibiliser les populations sur les méfaits des coupes abusives
- o Sensibiliser les populations sur la GRN
- o Sensibiliser les populations sur l'utilité de la taxe rurale
- o Vulgariser le code de l'environnement
- o Initier des rencontres sur l'environnement
- o Sensibiliser les femmes sur l'utilisation des foyers améliorés

Stratégie # 2 Reboisement des terres dégradées, des habitations et des zones de cultures

- o Reboiser les sols nus
- o Créer des bois de village
- o Réaliser des reboisements au niveau des quartiers
- o Créer des pépinières
- o Reboiser des brise-vents
- o Reboiser la zone d'emprunt de Kassack Nord

Stratégie # 3 Protection de la nature

- o Interdire l'exploitation des terres à 300 mètres du village
- o Barrer les pistes après les épisodes pluvieuses
- o Appliquer le POAS
- o Interdire l'utilisation des filets à petite maille
- o Dénoncer les coupes abusives
- o Nettoyer les débarcadères

Stratégie # 4 Organisation des populations

- o Créer des comités villageois pour la GRN

- o Créer des comités de gestion des ressources naturelles
- o Mettre sur pied des comités d'action pour la GRN
- o Multiplier les comités de vigilance pour la RN
- o Créer des comités de surveillance contre les coupes abusives
- o Appliquer le POAS
- o Mettre sur pied des comités de suivi des aménagements hydro-agricoles

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification



Figure 7 : Propositions de futures activités en atelier

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.

STRATEGIE # 1 SENSIBILISATION DES POPULATIONS

PROPOSITONS CLEFS

1. Vulgariser les textes régissant la GRN
2. Sensibiliser les populations sur l'utilisation des foyers améliorés
3. Sensibiliser les populations sur l'utilité de la taxe rurale

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui financier et matériel
- Appuyer et organiser des tournées de sensibilisation
- Organiser des réunions d'information et de communication

Gouvernement : appui technique, financier et matériel

- MEPN
- Sous-Préfet
- CADL
- ARD
- ANCAR

Organisations Communautaires

- Vulgarisation de l'information
- Investissements humains

Autres : appui technique et financier

- ASESCAW
- ANCAR
- PLAN
- GL-GDRN

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation en techniques de communication et de mobilisation sociale (OCB)
- Séminaire de formation pour les élus locaux sur le code de l'environnement
- Formation des GPF en techniques de fabrication de foyers améliorés

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Maïmouna DIALLO
2. Astou Mbodj DIAW
3. Coumba Landou NIANG
4. Coumba DIAO
5. Marième SENE
6. Ndèye SARR
7. Ousmane SY
8. Malick DIALLO
9. Omar MBODJ
10. Bandègne DIAGNE
11. Yérim MBODJ
12. Bara DIOP
13. Iba CISSE
14. Alioune DIAGNE
15. Sidy NDIAYE
16. Abdoulaye SALL
17. Konko GUEYE
18. Yérim MBODJ
19. Coumba BA
20. Samba DIEL

STRATEGIE # 2 REBOISEMENT DE LA NATURE

PROPOSITONS CLEFS

1. **Créer des pépinières communautaires**
2. **Créer des bois de village**
3. **Reboiser des brise-vents**
4. **Reboiser les zones marginalisées**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Délibérer sur les sites à reboiser
- Motiver les comités (motivation financière ou en nature)

Gouvernement : approbation ; appui financier et matériel ; formation ; identification des espèces adaptées

- Sous-Préfet
- CADL
- Secteur Eaux et Forêts

Organisations Communautaires

- Mobilisation et sensibilisation
- Mise en place de comités de suivi

Autres : appui financier et matériel

- PLAN International
- ASAN
- Mission Terre
- GL-GDRN

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB en technique de pépinière
- Formation des OCB sur les techniques de reboisement
- Formation des OCB en technique d'amélioration des sols
- Formation des OCB en technique de protection et de suivi des arbres

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. **Iba DIEYE**
2. Amadou NIANG
3. Abdoulaye WADE
4. Abdoulaye DIOP
5. **Arame SECK**
6. Yalli SOW
7. Yacine NDIAYE
8. Youssoupha BA
9. **Reuy DIOP CISSE**
10. Abdourahmane NDIAYE
11. Iba GUEYE
12. Pape NDOUR
13. Ngaye NDAW

STRATEGIE # 3
PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

PROPOSITONS CLEFS

1. **Interdire l'exploitation des terres à 300 mètres des villages**
2. **Barrer les pistes après les épisodes pluvieuses**
3. **Faire appliquer la réglementation sur le diamètre des mailles des filets de pêche**
4. **Aménager les forêts du terroir**
5. **Lutter contre les végétaux aquatiques envahissants**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Délibérer sur ces limites autour des villages
- Informer la population sur les mesures prises

Gouvernement : approbation, prise d'un arrêté, application de la réglementation

- Sous-Préfet
- DPCA
- Eaux et Forêts

Organisations Communautaires

- Dénoncer les auteurs de coupes abusives auprès des Eaux et Forêts

Autres :

- CCG
- Mission Chinoise

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation des OCB en techniques de lutte contre les végétaux envahissants
- Formation des membres de la commission environnement en technique d'élaboration de plan de gestion simple

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Ndiaga BA
2. Djiby SOW
3. **Saliou DIAGNE**
4. El Hadj NIANG
5. Diambar NDIAYE
6. **Mody DIEI**
7. **Amadou Assane SOW**
8. Abdoulaye NIANG
9. Magatte NDAO
10. Thiambal BA

STRATEGIE # 4 ORGANISATION DES POPULATIONS

PROPOSITONS CLEFS

1. Mettre en place des comités villageois de GRN
2. Mettre sur pied des comités de suivi des aménagements hydro-agricoles
3. Création d'un cadre de concertation entre les différents comités

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Soutenir les actions du comité
- Arbitrage des conflits (comité/population)

Gouvernement : reconnaissance, encadrement, formation

- Sous- Préfet
- SAED
- CADL

Organisations Communautaires

- Mobilisation
- Animation

Autres : Formation, - GL-GDRN

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB en développement organisationnel

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Mactar DIOP
2. Daro MBODJ
3. Assane BA
4. Ndombé FALL
5. Makhtar DIAW
6. Diambou CISSE
7. Amadou KA
8. Mbacké NDIAYE
9. Issakha DIENE
10. Ousseynou KANE
11. Ousmane NDAW
12. Mbaye Kouly BA
13. El Hadj NDOUR
14. Mody DIEL

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (G.T.T) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour les représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation.



Figure 8 : Activités de priorisation

Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Stratégie n° 1 : Sensibilisation des populations (48 points)
2. Stratégie n° 4 : Organisation des populations (44 points)
3. Stratégie n° 3 : Protection de la nature (12 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Astou Mbodj DIAW (Ndiatène)
2. Abdoulaye SALL (Kheune)
3. Konko GUEYE (Ronkh)
4. Arame SECK (Diawar)
5. Ibra DIEYE (Diawar)
6. Reuy Diop CISSE (Ronkh)
7. Saliou DIAGNE (Mbagam)
8. Mody DIEL (Ronkh)
9. Amadou Assane SOW (Khéyar)
10. Mactar DIOP (Ronkh)
11. Daro MBODJ (Ronkh)
12. Ndoumbé FALL (Mbagam).

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives

- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler **trois** (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

Attentes des organisations communautaires

- ❑ Que le CR redynamise la commission Environnement et GRN
- ❑ Que le CR prenne en compte l'avis des populations
- ❑ Que le CR vulgarise et applique le POAS
- ❑ Que le CR appuie institutionnellement les comités de gestion mis en place
- ❑ Que le CR vulgarise les textes de loi relatifs à la GRN
- ❑ Que le CR réglemente l'exploitation des ressources naturelles.
- ❑ Que le CR élargisse le réseau de partenaires pour GRN
- ❑ Que le CR restitue les procès verbaux
- ❑ Que le CR exécute le programme environnemental du PLD

Attentes des élus locaux

- ❑ Que les OCB sensibilisent les populations sur le paiement de la taxe rurale
- ❑ Que les OCB sensibilisent les populations sur le respect des décisions du CR
- ❑ Que les OCB sensibilisent les populations sur le respect des règles de protection établies pour la GRN
- ❑ Que les OCB encouragent les populations à répondre aux convocations des conseillers pour les compte-rendus
- ❑ Que les OCB encouragent les populations à participer activement aux activités de GRN initiées par le CR
- ❑ Que les OCB encouragent les organisations de producteurs à mettre en place un fonds de soutien aux actions de GRN

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la connaissance insuffisante des textes et lois relatifs à la décentralisation (ce qui a abouti à un plaidoyer pour l'effectivité du transfert des compétences) et un déficit de communication qui induit un décalage entre l'autorité locale et les populations.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à une appropriation des réalisations du CR par les populations, mais également par leur participation financière dans le fonctionnement du CR.



Figure 9 : Discussions sur les attentes exprimées de part et d'autre

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- ❑ Les élus locaux s'engagent à rechercher des partenaires pour assurer la formation sur les textes et lois relatifs à la décentralisation (GRN)
- ❑ Les élus locaux s'engagent à redynamiser les cadres de concertation
- ❑ Les élus locaux s'engagent à restituer et à appliquer le POAS au niveau des villages
- ❑ Les élus locaux s'engagent à renforcer la sensibilisation sur la GRN
- ❑ Les élus locaux s'engagent à répertorier et à étendre le réseau de partenaires

Engagements des organisations communautaires

- ❑ Les OCB s'engagent à informer et à sensibiliser les populations sur le paiement de la taxe rurale
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les population sur le respect des décisions du CR
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser et à mobiliser les populations sur la nécessité d'assister aux restitutions des conseillers
- ❑ Les OCB s'engagent à encourager les organisations de producteurs à mettre sur pied un fonds de soutien aux activités de GRN

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Daro MBODJ	GPF	Féminin	Ronkh
2	Reuy Diop CISSE	Section villageoise	Masculin	Ronkh
3	Konko GUEYE	MEC	Masculin	Ronkh
4	Abdourahmane NDIAYE	Directeur d'école	Masculin	Ronkh
5	Mody DIEL	Section villageoise	Masculin	Ronkh
6	Yallé SARR	Union Locale	Masculin	Ronkh
7	Issa NDIAYE	Foyer des jeunes	Masculin	Ronkh
8	Ndiaga BA	APE	Masculin	Ronkh
9	Moctar SOW	ASC	Masculin	Ronkh
10	Samba DIEL	Union Locale	Masculin	Ronkh
11	Yérim MBODJ	Conseiller	Masculin	Ndiatène
12	Abdoulaye SALL	ASC	Masculin	Kheune
13	Oumar MBODJ	Représentant chef de village	Masculin	Wassoul
14	Amadou KA	Représentant élèves	Masculin	Nadiel I
15	Moctar DIOP	Union Producteur	Masculin	Boundoum
16	Baye Birane NIASS	Conseiller	Masculin	Ronkh
17	Bara DIOP	Conseiller	Masculin	Wassoul
18	Abdoulaye WADE	Conseiller	Masculin	Kheune
19	Maimouna DIALLO	Conseillère	Féminin	Kassack Nord
20	Amadou NIANG	Conseiller	Masculin	Kassack Nord
21	Abdoulaye DIOP	Union Locale	Masculin	Ronkh
22	Ibrahima GUEYE	Représentant pêcheurs	Masculin	Diawar
23	Djiby SOW	Représentant élèves	Masculin	Kheune
24	Ousmane NDAW	Représentant pêcheurs	Masculin	Ronkh
25	Mbacké NDIAYE	Union locale	Masculin	Ronkh
26	Diambar NDIAYE	Représentant pêcheurs	Masculin	Ronkh
27	Sidy NDIAYE	Représentant agriculteurs	Masculin	Ronkh
28	Alioune DIACK	Vice-président PCR	Masculin	Diawar
29	Abdoulaye NIANG	Représentant pêcheurs	Masculin	Ronkh
30	Mody DIEL	Union Locale	Masculin	Ronkh
31	Yérim MBODJ	AEP	Masculin	Ronkh
32	Coumba DIAW	GPF	Féminin	Ronkh
33	Aladji NIANG	Conseiller	Masculin	Ronkh
34	Youssoûph BA	Union locale	Masculin	Ronkh
35	Ngaye NDAW	APE	Masculin	Ronkh
36	Coumba BA	Monitrice	Féminin	Ronkh
37	Yacine NDIAYE	GPF	Féminin	Ronkh

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
38	Ndiogou CISSE	Animateur PNIR	Masculin	Ronkh
39	Ibrahima DIEYE	ASC	Masculin	Diawar
40	Iba CISSE	Union Locale	Masculin	Ronkh
41	Ndèye SARR	GPF	Féminin	Ronkh
42	Ousseynou KANE	ASC	Masculin	Ronkh
43	Pape NDIR	Représentant producteurs	Masculin	Ronkh
44	Amadou MBODJ	ASC	Masculin	Ronkh
45	Saliou DIAGNE	ASC	Masculin	Ndagam
46	Maguette NDAO	Conseiller	Masculin	Pakh
47	Coumba Landou NIANG	GPF	Féminin	Wassoul
48	Arame SECK	GPF	Féminin	Diawar
49	Marème SENE	GPF	Féminin	Wassoul
50	Malick DIALLO	Conseiller	Masculin	Thagatte
51	Issakha DIEL	ASC	Masculin	Ronkh
52	Amadou Assane SOW	Représentant agriculteurs	Masculin	Kher
53	Astou Mbodj DIAW	GPF	Féminin	Ndiatène
54	Bandègne DIAGNE	GPF	Féminin	Mbagam
55	Ousmane SY	Conseiller	Masculin	Mbagam
56	Bassirou TEUW	ASC	Masculin	Colonat
57	Ndoubé FALL	GPF		Mbagam
58	El Hadji NDOUR	Animateur communautaire	Masculin	Ronkh
59	Amadou SECK	ASC	Masculin	Ronkh
60	Abdoulaye DIOP	ASC	Masculin	Ronkh

FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Magatte BA
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Yaye Sadio Fall COULIBALY
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>